cette circonstance d'offrir gratuitement à mes compatriotes mon

travail et mon tems (1) ».

porte l'inscription suivante :

L'artiste se mit à l'œuvre et de bon cœur, comme il l'écrivait à un angevin de ses amis : « Le monument de M. Mongazon est en train, mais c'est un ouvrage qui a pris une grande extension par le bas-relief qui représente une distribution de prix. La bonne et patriarcale tête de cet homme m'a fait plaisir à reproduire (2). » (A suivre.) A. HOUTIN.

Revue Bossuet

Un de nos compatriotes et des plus distingués, M. l'abbé Levesque, prêtre de Saint-Sulpice, vient de fonder une Revue qui porte le nom du grand évêque de Meaux. Nous ne saurions mieux la signaler à l'atlention du public religieux qu'en reproduisant l'article qui lui a été récemment consacré par l'Univers :

 M. Brunetière — c'est presque instinctivement que son nom est prononcé dès qu'il s'agit de Bossuet — M. Brunetière disait à Dijon, le 15 avril 1894 : « Toutes les fois que l'esprit français « incline dans le sens de ses défauts, alors, oui, c'est du côté de « Voltaire et de Molière qu'il penche : mais l'équilibre se rétablit, « et l'âme française, heureusement, se hausse toutes les fois

« qu'elle se laisse emporter dans les régions plus sereines ou plus « pures où continue de planer le génie de Bossuet. »

S'il est vrai que l'âme française grandisse ainsi dans la mesure même de l'admiration qu'elle épouve pour l'évêque de Meaux,

(1) Lettre de David à Mgr Paysant, 17 septembre 1840, imprimée dans David d'Angers et ses relations littéraires, par Henry Jouin, Paris, 1890, p. 172.

(2) Lettre de David à Victor Pavie, 12 juin 1842. Correspondance, p. 202. — A qui demanderait si le buste de M. Mongazon donne exactement ses traits, il n'y a de réponse que dans un mot de M. Bernier. « On regrette, dit-il, on regrette de ne pas trouver assez de ressemblance physionomique. Du reste, la coupe du visage, les proportions et la pose de la tête et les principaux linéaments ont été admirablement rendus. L'auteur n'avait pour le guider que quelques détails écrits, puis un buste et un portrait, fort imparfaits l'un et l'autre comme physionomie et comme ressemblance. Sous ce rapport, le grand tableau où M. Mongazon est représenté assis et entoure d'enfants et qui porte la date de 1817 est, sans contredit, ce que nous avons de plus approchant du modèle. » (Notice historique, p. 180.) Le buste dont parle M. Bernier avait été exécuté en plâtre, par l'artiste Sue, de Nantes, à l'occasion de la bénédiction de la chapelle en 1838. Il est conservé au petit séminaire, ainsi que le portrait dont il est ensuite question, œuvre de l'abbé Guillaume. — Le grand tableau, œuvre de Choquet, représente M. Mongazon assis, entouré d'enfants debout, deux à droite, trois à gauche. Sa main droite est levée, un doigt en l'air. Le livre porte la sentence : Venite, filit, audite me, timorem Domini docebo vos. Dans le fond du tableau, à droite, est peint le portrait de la maréchale d'Aubeterre. Deux des figures d'enfants sont les portraits d'Emeric et de Henri de Civrac. Le cadre porte l'inscription suivante:

Hoc animi memoris et pii monumentum et pignus Urbano Loir-Mongazon scolae Bellopratensis Rectori egregio tam novi quam veteres alumni dicabant et offerebant die 11a 7bris anno 1817.

Ce tableau a été gravé par J. Marchand, in-folio. Un autre portrait, peinture à l'huile, par Mercier, 1839, est conservé à la pension Saint-Julien.